

### La Chapelle de la Sainte Famille à Mataryeh

Les pèlerins de Jérusalem qui s'arrêtent en Egypte considèrent comme une de leurs principales stations l'Arbre de la Sainte Vierge à Mataryeh, là où la Sainte Famille s'est reposée près d'Héliopolis. A côté de cet Arbre, un vénérable religieux, le P. Jullien, a construit, en 1885, avec les aumônes de quelques fidèles, une petite chapelle, afin de témoigner sa vénération pour un lieu sanctifié par le passage de la Sainte Famille, car on ne peut point toucher à l'arbre qui appartient au khédivé.

### La Question scolaire en Belgique

1879

L'ÉPISCOPAT BELGE ET LA LOI SCOLAIRE

(Suite)

Le 31 janvier 1879, parut un mandement de carême collectif, dans lequel les évêques, après avoir félicité les catholiques de l'ardeur qu'ils mettaient à résister aux efforts du gouvernement pour introduire la neutralité scolaire, recommandaient l'action et la prière, et démontraient combien était pernicieuse, pour la religion et la morale, cette prétendue neutralité qui bannisait de l'éducation l'idée de Dieu, fondement de toute morale, et faisait régner dans l'école une atmosphère d'indifférentisme, destructive de toute croyance positive. Le 6 juin, la loi était votée par la Chambre, et le 12, les évêques, dans une nouvelle lettre pastorale, condamnaient solennellement, en vertu des décisions antérieures du Saint-Siège sur la neutralité scolaire, le nouveau régime d'enseignement "comme dangereux et nuisible de sa nature, favorisant l'indifférentisme et constituant un attentat à la foi, à la piété et au droits religieux du peuple belge." Ils déclaraient en outre que l'"on ne peut en conscience fréquenter de pareilles écoles, instituées qu'elles sont contre l'Eglise catholique," ni coopérer à leur fonctionnement; annonçaient la prochaine fondation d'écoles catholiques dans toutes les paroisses où la chose serait possible, et, sans exposer en détail la conduite à tenir par les chefs de famille dans les cas où ils ne pourraient éviter d'envoyer leurs enfants aux écoles neutres, statuaient que ces cas seraient décidés par les évêques sur le rapport des curés. Enfin ils faisaient appel à tous les dévouements pour que de bonnes écoles fussent mises partout à la